



**Corporate Health
Services**
Votre partenaire santé

Gérer la santé de votre personnel

Un individu consacre en moyenne un tiers de sa vie au travail. De plus, le travail est un des facteurs déterminants de sa santé. En prenant soin de la santé de votre équipe, vous prendrez soin de la santé de votre entreprise. En effet, des collaborateurs en bonne santé sont plus motivés, moins souvent absents et plus productifs. Vos collaborateurs sont le bien le plus précieux de votre entreprise.



« Le travail occupe une place importante dans l'existence de la plupart des gens. Il influence considérablement la qualité de la vie par le revenu qu'il procure, les relations sociales qu'il instaure, les satisfactions ou les tensions qu'il génère, les dangers auxquels il peut exposer. » Office Fédéral de la Statistique

Le stress au travail, un enjeu majeur

Dans un contexte professionnel en perpétuelle évolution, les sources de stress et les risques d'atteintes à la santé ne cessent d'augmenter. Le stress chronique au travail peut être la cause de maladies, et par conséquent d'absences.

En moyenne, un collaborateur est absent 9,3 jours par an pour raisons médicales.

Les conséquences liées aux absences sont nombreuses :

- Augmentation des coûts des primes d'assurance
- Augmentation des coûts indirects
- Surcharge de travail et stress pour le manager et le reste de l'équipe
- Détérioration du climat de travail
- Perte de productivité

Les entreprises font ainsi face chaque année à l'augmentation des coûts liée à l'absence des collaborateurs.

*Selon Job Stress Index 2022 publié par Promotion Santé Suisse, le coût généré par les absences et par le présentéisme est estimé à 6,5 milliards de francs par an.

Des solutions existent

Pour répondre à ces défis, il devient nécessaire de trouver des solutions permettant de prévenir et de gérer les absences rapidement.

Dans cette brochure, découvrez tous nos services pour vous aider à préserver et maintenir la santé de vos collaborateurs. Nous sommes à votre disposition et à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche.

Ensemble les chemins se dessinent.


*(Job Stress Index 2022)

Remarquez-vous dans votre entreprise :

- Des absences perlées ?
- Une baisse de la performance et de la productivité ?
- Une augmentation des conflits et une mauvaise ambiance de travail ?
- Une augmentation des démissions et un turnover inquiétant ?
- De la fatigue et de la nervosité ?
- L'isolement d'un collaborateur ?
- Une augmentation des erreurs et des oublis ?
- Une augmentation du présentéisme ?

Contactez-nous sans plus attendre. Nous vous aiderons à trouver rapidement la solution la plus adéquate à votre situation.

info@corporatehealthservices.ch
+41 21 558 78 32



**Ensemble
les chemins
se dessinent.**

Au service de votre santé

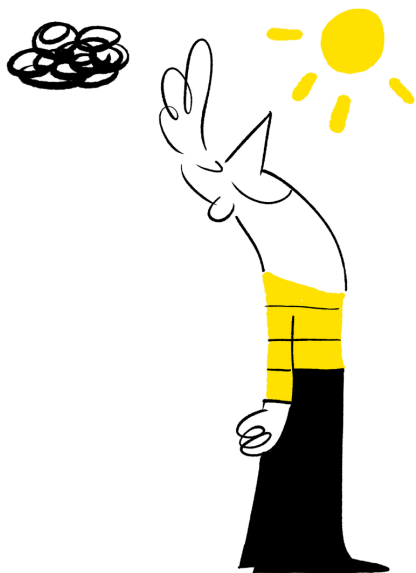
Corporate Health Services (CHS) est un service de Vaudoise Services SA dédié à la santé des collaborateurs qui a vu le jour en juillet 2020.

Notre équipe pluridisciplinaire composée de spécialistes en assurance, en droit, en psychologie et en santé au travail vous soutient dans la gestion de la santé dans votre entreprise (GSE). En effet, CHS propose une palette de prestations, qui s'adressent à toutes les entreprises suisses, peu importe où elles sont assurées, désirant préserver leur plus importante ressource : leurs collaborateurs, qui œuvrent chaque jour à leur succès.

Nos interventions s'articulent autour de trois axes :

- prévenir
- gérer
- accompagner

les arrêts de travail des collaborateurs.



Notre plus-value

Notre méthode est basée sur la construction de solutions sur mesure et personnalisées qui correspondent à vos besoins ainsi qu'aux attentes de vos salariés.

En tant que spécialiste santé nous apportons à vos collaborateurs un espace neutre et bienveillant dans lequel ils peuvent échanger en toute confidentialité. Nous les soutenons et les accompagnons lors de périodes de vie difficiles et vous proposons des mesures à mettre en place afin de soulager les collaborateurs en souffrance et de rassurer vos équipes. Nous soutenons aussi le management et sommes à disposition de l'organisation pour trouver des solutions à vos problématiques.

Agir rapidement et efficacement

Nous agissons en amont, dès les premiers signaux d'alerte, pour désamorcer les situations à risque et ainsi diminuer l'impact des arrêts de travail. Nous intervenons également le plus rapidement possible dans les cas d'absence de courte ou longue durée. Après une absence, nous accompagnons les collaborateurs pour un retour optimal dans le monde du travail.

Un résultat gagnant-gagnant

En mettant en place des mesures visant à préserver et optimiser la santé de vos collaborateurs, vous leur montrez que leur santé vous tient à cœur. Vous améliorerez non seulement la satisfaction de vos équipes, mais vous constaterez également de nombreux autres impacts positifs au sein de votre entreprise.

- Renforcement de l'implication et motivation des collaborateurs
- Renforcement des liens entre collaborateur et employeur
- Diminution des coûts
- Diminution de l'absence
- Augmentation de la productivité
- Diminution des conflits
- Amélioration du climat social de l'entreprise
- Meilleure attractivité et réputation de l'entreprise

Nos valeurs

Confiance



Bienveillance



Efficacité



Une approche globale

Prévenir

« Mieux vaut prévenir que guérir ». Il n'est jamais trop tôt pour engager une action de prévention. La mise en place de bonnes pratiques va permettre d'éviter et de prévenir l'apparition de maladie et/ou de conflits grâce à la détection en amont des situations à risque.

Nous intervenons au niveau individuel et collectif avec :

- des interventions avant l'arrêt de travail via notre ligne santé, l'O2-Ligne, qui permet au collaborateur de contacter directement le CHS et/ou dès que le manager ou chef de service repère une situation de souffrance chez un collaborateur
- des propositions d'actions (préventives et curatives) à mettre rapidement en place

Cet investissement représente une solution bénéfique à court et long terme à la fois pour l'entreprise ainsi que pour le collaborateur qui se sent écouté, soutenu et soulagé de pouvoir parler avec des personnes neutres.

Gérer

La prise en charge au jour le jour des absences au sein de votre entreprise avec des spécialistes et professionnels de la santé à l'écoute de vos collaborateurs permet de :

- comprendre la problématique du collaborateur et de le mobiliser le plus vite possible
- faciliter la communication entre les parties prenantes
- trouver des solutions «win-win»

Nous proposons de nombreux autres services pour vous aider à gérer les absences, qui seront présentés dans le chapitre suivant.

Accompagner

Le Case Management soutient et coordonne la réintégration dans l'entreprise ou dans un poste plus adapté les personnes les plus touchées.

Le Case manager propose aux personnes touchées dans leur santé suite à un accident ou grave maladie :

- un suivi personnalisé au niveau médical, social et professionnel (suite à un accident par exemple)
- un accompagnement dans ses démarches diverses (assureurs privés et sociaux, employeurs, médecins).



Prévenir

Gérer

Accompagner

Nos solutions

Tous nos services sont adaptés et personnalisés en fonction de la réalité de chaque entreprise, de ses besoins et des attentes de ses collaborateurs.

Prévenir



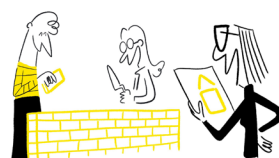
▪ **Care préventif** : intervention précoce, dès les premiers signaux de souffrance d'un collaborateur.



▪ **O2-Ligne** : espace de parole qui s'opère dans un cadre confidentiel et avec un interlocuteur neutre. Les collaborateurs peuvent s'adresser à O2-Ligne pour des problématiques privées ou professionnelles.



▪ **Formation** : destinée aux collaborateurs et/ou aux managers sur des thématiques telles que la prévention des risques psychosociaux, la gestion des absences ou des ateliers forts-ensemble.



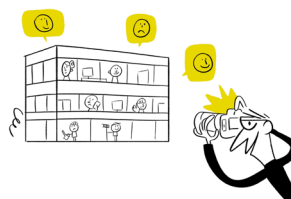
▪ **Team Building** : atelier pour renforcer la cohésion d'un groupe, développer la collaboration et instaurer un climat favorable au sein du milieu professionnel.



▪ **Médiation** : espace de dialogue permettant de rétablir la communication entre deux parties, d'apaiser les tensions et de résoudre les conflits au sein de l'entreprise.



▪ **Coaching** : accompagnement d'un collaborateur en difficulté, via des entretiens personnalisés qui lui permette de mobiliser ses ressources.



▪ **Audit santé** : évaluation du bien-être général et de la satisfaction des collaborateurs via des entretiens confidentiels.

Prévenir

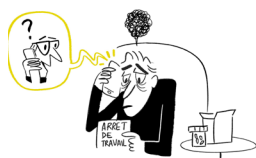


- **Personne de Confiance en Entreprise (PCE)** : personne externe à l'entreprise offrant une écoute attentive et du soutien aux collaborateurs en souffrance en toute confidentialité



- **XpressCircles** : moment d'écoute et d'échange des expériences entre les collaborateurs dans un cadre sécurisé.

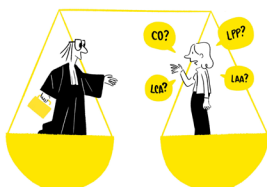
Gérer



▪ **Act4Better** : gestion systématique des absences, dès trois, cinq ou sept jours d'absence.



▪ **Care Management*** : intervention confidentielle d'un Care manager auprès d'un collaborateur malade pendant un arrêt de travail.



▪ **Legal Corporate Help** : conseils juridiques dans le domaine du droit du travail et des assurances sociales

Accompagner



▪ **Case Management*** : accompagnement d'un collaborateur lors d'un arrêt prolongé suite à un accident ou une maladie de longue durée.

*Pour les clients assurés à la Vaudoise Assurances, les prestations de Care et Case Management sont incluses dans la prime perte de gain maladie et accidents selon la LAA.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

info@corporatehealthservices.ch
+41 21 558 78 32



Ensemble
les chemins
se dessinent.

